

# Conditions générales de vente

## Electro Renevey SA

### CGV – Electro Renevey SA édition 05.2023

#### 1. Champs d'application

1.1. Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux contrats de vente conclus entre Electro Renevey SA et des clients privés ou professionnels. Sauf mention contraire, ces CGV s'appliquent aussi bien à la vente de marchandises, mais également aux prestations de service. Ces dernières comprennent les ventes conclues par téléphone, par fax, par courriel, par courrier ou directement au magasin.

1.2. Les contrats de vente portant sur des marchandises d'occasion ou d'exposition sont également soumis aux présentes CGV

1.3. Electro Renevey SA n'est pas tenue d'accepter des commandes si le client n'a pas entièrement réglé des achats antérieurs ou s'il fait l'objet d'une procédure légale de poursuite. Si des retards de paiement du client ne sont constatés qu'après la conclusion du contrat de vente, Electro Renevey SA est en droit de se retirer du contrat à tout moment et sans aucune compensation, et de facturer les livraisons et prestations déjà fournies.

#### 2. Prix, offres spéciales et tarifs de livraison / installation

2.1. Les prix sont indiqués en CHF. La TVA et le traitement de la commande sont compris dans le prix, sauf mention contraire. Les prix d'actions et les rabais spéciaux sur des marchandises neuves sont indiqués spécifiquement.

2.2. Electro Renevey SA se réserve le droit de modifier les prix à tout moment. Les prix de vente indiqués en CHF tiennent compte, dans toute la mesure du possible, de l'évolution des prix fournisseurs.

2.3. Des réductions après la commande ou après réception de la confirmation de commande ne sont pas prévues, si cela n'a pas été convenu préalablement.

2.4. Les frais de livraison / installation varient en fonction du produit, du type de livraison et de la destination. Les tarifs s'appliquent (TVA comprise), sauf mention contraire.

2.5. Les tarifs figurant au point 2.4 ont été conçus de manière à couvrir les frais de livraison moyens (internes et externes). D'éventuelles différences avec les frais de livraison effectifs ne donnent droit à aucune prétention, ni d'un côté ni de l'autre.

2.6. Les frais de livraison, tarifs et forfaits de livraison ne s'appliquent pas aux mandats avec adresse de livraison hors de Suisse et du Liechtenstein.

### **3. Conditions de livraison et de prise en charge, transfert des risques et profits**

3.1. En règle générale, les dates de livraison ne peuvent être données que sans engagement. Par ailleurs, les délais de livraison peuvent changer. Des retards de livraison ne donnent pas droit à résilier le contrat de vente ou à des prétentions en dommages-intérêts de quelque nature que ce soit. Si un délai de livraison plus long est nécessaire ou si ce délai est prolongé, le client en sera toutefois informé en temps utile par Electro Renevey SA.

3.2. Electro Renevey SA décide en dernier ressort du type de transport effectif (envoi par courrier postal ou livraison par camion), indépendamment du type d'envoi et des frais de livraison confirmés selon points 2.4. et 2.5. Si le type de transport est déjà connu au moment de la conclusion de l'achat, il est indiqué dans la confirmation de commande. En règle générale, l'envoi par courrier postal est livré au pas de la porte ou à l'office de poste correspondant et, en cas de livraison par camion, au domicile de l'acheteur (lieu d'utilisation).

3.3. Si le contrat de vente comprend plusieurs articles, la livraison est réalisée en bloc, dès que la commande est complète et prête à être livrée. Electro Renevey SA n'est tenue d'effectuer des livraisons partielles que si cela a été convenu explicitement avec le client.

3.4. Si une prise en charge a été convenue avec l'acheteur celui-ci est informé dès que la marchandise est prête à l'endroit convenu. Si l'acheteur ne vient pas chercher la marchandise malgré un rappel, Electro Renevey SA est en droit, deux mois après l'arrivée de la marchandise, de se retirer du contrat de vente sans autre information et d'utiliser la marchandise à toute autre fin ou de la renvoyer au fournisseur. Dans un tel cas, Electro Renevey SA se réserve le droit de facturer les frais et dépens effectifs.

3.5. Lors de la commande, le client est responsable de garantir la possibilité de livraison de l'objet commandé en rapport à sa taille et poids.

3.6. Le transfert des risques et profits de marchandises neuves a lieu :

- Après la séparation du lot ou la préparation de la commande (marchandise à prendre en charge par l'acheteur)
- Après la remise à la livraison ou à l'envoi (livraison ou envoi postal)
- Lors de la remise au client (vente directe de stock et prise en charge immédiate)

Dans le cas de marchandises d'occasion ou d'exposition, les risques et profits passent au client lors de la conclusion du contrat.

Electro Renevey SA veille à ce que l'emballage soit conforme aux conditions de transport normales, mais se dégage de toute responsabilité pour des dommages durant le transport occasionnés par une manipulation inadéquate par des tiers.

3.7. Les retards de marchandises dues aux transports et à la production ne sont pas sous la responsabilité d'Electro Renevey SA.

3.8. Tout retard du chantier global qui pourrait affecter les délais d'installations et de livraisons ne peuvent en aucun cas être imputé à Electro Renevey SA.

#### **4. Droit de rétractation et d'échange**

4.1. Le client peut se rétracter du contrat de vente dans un délai de 3 jours sans indiquer de motifs et sans pénalité.

Les paiements déjà effectués sont remboursés par Electro Renevey SA.

4.2. Sont explicitement exclus du droit de rétractation les exécutions spéciales ainsi que les prestations facturables dans les domaines conseils et dépannage à domicile. Electro Renevey SA se réserve le droit de facturer les coûts effectifs ainsi que d'éventuels dommages-intérêts liés à des rétractations.

4.3. Si les marchandises ont déjà été livrées dans le délai de rétractation, elles doivent être retournées aux frais du rétractant, dans leur emballage d'origine ou, pour les marchandises non emballées, en parfait état et sans avoir été utilisées.

4.4. Pour les marchandises livrées par Electro Renevey SA, nous vous prions de nous contacter, afin de fixer un délai pour la reprise. Les frais de reprise seront dans tous les cas facturés même si la marchandise est retournée dans son emballage d'origine, en parfait état et sans avoir été utilisée.

4.5. Si un client se rétracte en raison de défauts de la marchandise ou pour d'autres raisons relevant de la responsabilité d'Electro Renevey SA, cette dernière rembourse les montants déjà payés. Les retards de livraisons dus à des livreurs ou à des tiers ne donnent pas droit à une rétractation (cf. 3.1).

#### **5. Responsabilité et garantie**

5.1. Une garantie de deux ans sur les appareils neufs à compter de la livraison est accordée pour les défauts de construction et de matériaux apparaissant lors d'un usage normal. Si la garantie d'usine du fabricant prévoit un délai de garantie plus long, c'est ce dernier qui s'applique.

5.1.a. Une garantie d'une année sur les pièces remplacées à compter de la livraison est accordée pour les défauts de construction et de matériaux apparaissant lors d'un usage normal. Si la garantie d'usine du fabricant prévoit un délai de garantie plus court (exemple batteries, ...) ou plus long, c'est ce dernier qui s'applique.

5.2. Des écarts, par rapport aux spécifications, concernant la structure et la couleur sont inévitables pour certains matériaux et ne donnent donc pas droit à des réclamations ou à des prétentions de garantie. Normalement, aucune garantie ne peut être donnée pour la stabilité à la lumière des couleurs pour le bois, et les matières plastiques.

5.3. Sont exclus de la garantie les dommages dus à une utilisation ou à des interventions inadéquates, à l'usure normale, au vieillissement ou à un traitement inapproprié. La garantie s'éteint si, malgré des défauts visibles, l'acheteur transforme ou modifie la marchandise.

5.4. L'acheteur est tenu de contrôler la marchandise livrée le plus rapidement possible. Les réclamations doivent être adressées dans les 7 jours à compter de la réception de la marchandise. Les défauts apparaissant ultérieurement, c'est-à-dire pendant le délai de garantie, doivent être annoncés immédiatement, au plus tard 3 jours avec leur constatation.

5.5. Les défauts sont réparés par Electro Renevey SA ou le fournisseur gratuitement dans le cadre de la garantie, pour autant qu'Electro Renevey SA ne préfère pas remplacer la marchandise défectueuse par une marchandise sans défaut. Toute autre prétention est exclue.

5.6. Electro Renevey SA décline toute responsabilité pour les dommages au bâtiment (p.ex. sols, murs) ou au mobilier de l'acheteur dus à l'utilisation de la marchandise, à moins qu'il ne s'agisse de défauts de construction selon chiffre 5.1. L'acheteur doit s'assurer, avant toute utilisation, que le produit ne provoquera pas de dommages. En cas de doute concernant l'utilisation sûre et correcte de la marchandise, les spécialistes d'Electro Renevey SA se tiennent volontiers à disposition.

5.7. Dommages occasionnés lors de la livraison et / ou de l'installation

Tout dommage (murs, sols, autres) occasionné lors de la livraison et / ou de l'installation est à déclarer obligatoirement dans les vingt-quatre (24) heures suivant la livraison / installation chez le client par courriel à [contact@renevey-electromenager.ch](mailto:contact@renevey-electromenager.ch) avec photos du dommage.

## **6. Paiement**

6.1. Le paiement peut se faire à l'avance, contre facturation ou avec une carte de crédit (Mastercard, Visa). En plus du paiement en liquide, le paiement par carte de débit (Postcard, Maestro) est également accepté, tout comme les paiements via Twint. Sauf délai de paiement différent convenu pour des factures et des paiements à l'avance, ou si aucun délai de paiement n'a été spécifié, le délai de paiement est de 10 jours nets à compter de la réception de la facture finale.

6.2. Par analogie au droit de rétraction selon chiffre 1.3., Electro Renevey SA est en droit, dans certaines circonstances, d'exiger un paiement en avance ou des acomptes, même si le mode de paiement « facture » a été convenu au moment de la conclusion du contrat de vente.

6.3. En cas de non-paiement dans le délai, le client est réputé en retard de paiement sans autre rappel. Electro Renevey SA se réserve le droit d'engager une procédure de poursuite après un rappel écrit et d'exiger les coûts occasionnés par le rappel et la procédure de poursuite, y compris des intérêts de retard de 5%.

6.4. Réserve de propriété : jusqu'au paiement complet du prix de vente, la marchandise reste la propriété du vendeur. Celui-ci est en droit d'inscrire cette réserve, aux frais de l'acheteur, dans le registre des pactes de réserve de propriété.

## **8. Propriété intellectuelle**

8.1. Le site Internet de Electro Renevey SA ainsi que les informations et données qu'ils contiennent font l'objet de droits d'auteur, notamment de la propriété intellectuelle et du design, de Electro Renevey SA et de tiers. Ces droits d'auteur sont intégralement réservés à Electro Renevey SA et aux tiers concernés. Les visiteurs du site Internet n'acquièrent aucun droit à ce site ni aux informations et données qu'ils contiennent, et n'ont que les droits d'utilisation personnels non exclusifs et non transmissibles qui leur sont accordés conformément aux présentes CGV.

8.2. Dans le cadre de l'utilisation du site Internet, il est permis aux visiteurs de ceux-ci de consulter les informations et les données affichées et d'effectuer les actions spécifiées comme admissibles sur le site Internet, lorsque la possibilité est proposée à l'utilisateur, p.ex. d'effectuer une impression de certaines illustrations. De plus, toute utilisation est limitée exclusivement à l'usage privé propre ou aux usages commerciaux internes de l'entreprise du visiteur. Toute utilisation commerciale, par le visiteur, du site Internet ou des informations et données qui y figurent est en revanche interdite.

## **9. Protection des données**

9.1. La collecte et le traitement de données personnelles sur le site Internet de Electro Renevey SA sont réalisés dans le respect des dispositions de la législation suisse en matière de protection des données. Si des données personnelles (p.ex. nom, adresse électronique) sont nécessaires pour certaines prestations et offres, une mention spéciale l'indique à l'endroit correspondant du site Internet. Par la présente, le visiteur accepte un traitement correspondant de ses données personnelles pour les buts mentionnés. Cette acceptation peut être révoquée en tout temps par le visiteur, et Electro Renevey SA limitera le traitement des données personnelles du visiteur ou les effacera, sur demande expresse de celui-ci.

9.2. Si le visiteur passe sur des sites Internet de partenaires de Electro Renevey SA, ce sont les dispositions de protection des données s'appliquant à ces sites, en partie basées sur des droits étrangers, qui sont déterminantes. Electro Renevey SA se dégage de toute responsabilité concernant la protection des données par ses partenaires. Comme la transmission des données sur le site Internet de Electro Renevey SA se fait en principe de manière non cryptée, les utilisateurs sont invités, dans leur propre intérêt, à ne pas transmettre d'informations confidentielles par ces sites Internet.

9.3. Si le site Internet d'Electro Renevey SA contient des données personnelles de collaborateurs et de collaboratrices de l'entreprise, ces données ne peuvent être utilisées par les visiteurs qu'aux fins de la communication commerciale avec les collaboratrices et les collaborateurs concernés. Toute utilisation et tout traitement de ces données personnelles allant au-delà de cette fin par les visiteurs sont interdits.

## **10. Droit applicable et for juridique**

10.1. Les présentes CGV sont soumises au droit suisse (notamment les dispositions du CO), l'exclusion du droit d'achat Viennois et des règles de conflit du droit international privé.

10.2. Le for juridique est au siège statutaire d'Electro Renevey SA (Romont).

### **Conditions générales de vente**

**Electro Renevey SA**

**CGV – Electro Renevey SA édition 05.2023**